



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CC PAYS HOUDANAIS

Réunion statutaire

20 mars 2025

Sommaire



1 Les politiques de la CC Pays Houdanais

- Le projet de territoire (présentation de la phase 3)
- Le projet de pacte financier et fiscal
- La mise en œuvre du PCAET : mise en place des indicateurs, du suivi et des actions retenues pour 2025
- Engagement d'un SCOT

2 La voirie

- Présentation du nouveau diagnostic voirie
- Présentation du diagnostic d'ouvrages d'art avec le CEREMA
- Financement des travaux des RPH avec le Département des Yvelines et actions retenues pour 2025
- Inventaire des chemins ruraux

3 Le bilan d'activité 2024

4 Informations diverses



1- Les politiques de la CC Pays Houdanais

1-1- Le projet de territoire



1-1- Le projet de territoire

Contexte / Objectif de la démarche :

- **Interroge et engage le couple communes / CCPH**, au-delà du partage des compétences.
- **Ambitionne de définir un devenir souhaitable et mobilisateur pour le territoire** : principes et valeurs partagés ; caractérisation d'objectifs stratégiques à moyen et long termes en écho aux enjeux écologiques, économiques et sociaux de notre territoire, identification de « chantiers de travail » précis...
- **Précise, de manière pragmatique, les modalités de mise en œuvre du projet** : programme d'action cohérent adossé à une gouvernance politique et technique, la perspective d'un pacte financier et fiscal, des partenariats structurés, de nouvelles modalités de démocratie participative...



Nos fondamentauxappliqués à 5 orientations stratégiques

-  **1** *Une approche globale de nos patrimoines
et la gestion de nos ressources naturelles*
-  **2** *Une offre résidentielle de qualité
pour tous et tout au long de la vie*
-  **3** *Une terre d'entrepreneuriat et de
coopérations économiques*
-  **4** *Un projet social, éducatif et de santé
pour accompagner les parcours de vie*
-  **5** *Des solutions plurielles
de mobilité*

LES 5 ORIENTATIONS STRATEGIQUES

1

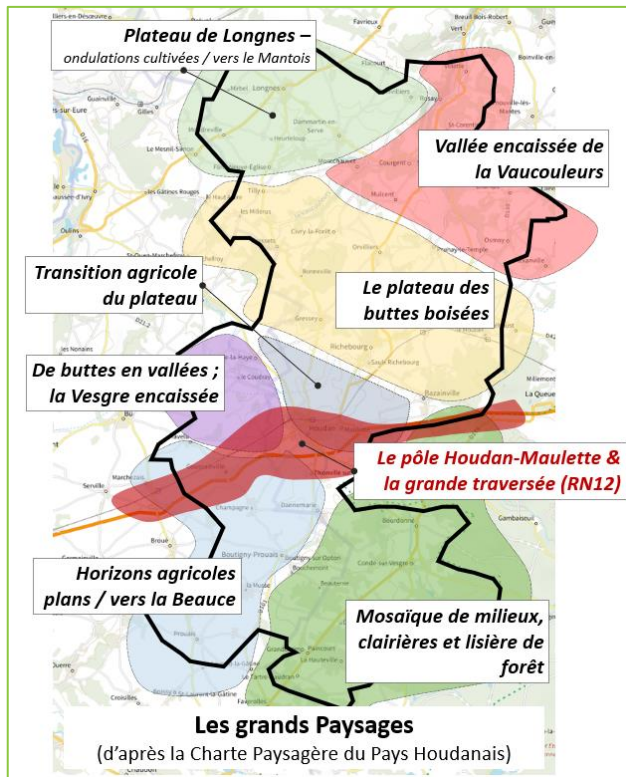
*Une approche globale de nos patrimoines
et la gestion de nos ressources naturelles*

Nos engagements

(...) renforcer la protection et gestion de nos patrimoines et ressources naturelles (...)

(...) développer une approche et une vision intégrées de ces différents espaces en appréhendant de front leur valeur paysagère, écologique et de biodiversité, leur vulnérabilité aux effets du changement climatique, leur valeur économique et sociale.

(...) élargir cette notion de patrimoine à tout ce qui constitue aujourd'hui notre ruralité : la qualité de nos bourgs, nos moulins, lavoirs et fontaines, nos savoir-faire et nos traditions



1 Le plan : « ruralité partagée par tous et pour tous »

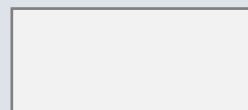
2 Le plan : « patrimoines naturels et biodiversité »

3 Le plan : « gestion intégrée de l'eau »

Notre trajectoire à moyen et long terme

- Renforcer notre résilience aux effets du changement climatique par notre **implication accrue dans la Gema-Pi**
- Renforcer le travail complémentaire sur la **limitation du ruissellement**
- Sécuriser sur le long terme notre **approvisionnement en eau potable** et la qualité des rejets
- Accentuation des démarches de contrôle et de conseils concernant l'**Assainissement Non Collectif**

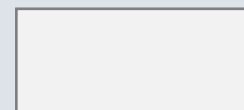
Les conditions générales de mise en œuvre



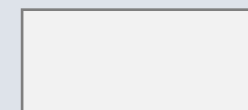
**Engagé
A poursuivre**



**Engagé
A renforcer**



**Emergent
A engager**



**Emergent
Exploratoire**

Grandes étapes indicatives

Court terme	- études préalables pour compétence eau potable et assainissement collectif - actions pilotes sur gestion milieux aquatiques - actions de lutte contre les inondations
Moyen terme	- le cas échéant, mise en œuvre de la compétence « eau potable et assainissement collectif » - démarche de sobriété en eau - réflexions eaux pluviales et ruissellement - nouveau PPI pour la Gema-Pi - actions pédagogiques et sensibilisation
Long terme	- « assises de l'eau »

LES 5 ORIENTATIONS STRATEGIQUES

2

*Une offre résidentielle de qualité
pour tous et tout au long de la vie*

Nos engagements

(...) nous visons une **coordination plus affirmée** dans nos politiques de développement urbain et d'habitat dans une perspective **d'optimisation foncière, de qualité d'aménagement, d'adaptation de nos espaces urbains aux effets du changement climatique**.

(...) nous travaillerons sur les conditions d'attractivité **de nos cœurs de villes et cœurs de bourgs**

(...) nous répondrons à la nécessité **d'offrir un parcours résidentiel complet à tous les habitants du territoire** : jeunes ménages actifs et ménages modestes originaires du territoire ou y travaillant, personnes confrontées à des ruptures de vie, personnes âgées.

1 Le plan : « Planification stratégique de notre développement équilibré »

2 Le plan : « Promotion de la qualité urbaine et des centres-bourgs »

3 Le plan : « Rénovation des logements et des équipements existants »

4 Le plan : « Développement d'une offre adaptée de logements »

LES 5 ORIENTATIONS STRATEGIQUES

3

Une terre d'entrepreneuriat et de coopérations économiques

Nos engagements

(...)mener une **politique de développement économique vertueuse permettant de mieux équilibrer et corrélér les dynamiques économiques et résidentielles**. Nous la réussirons en valorisant prioritairement **nos ressources endogènes**

(...) et en **retrouvant des marges de manœuvre foncières**, en cohérence avec les objectifs régionaux et nationaux du « zéro artificialisation »

(...) volonté d'être **pro-actif dans l'accompagnement des entrepreneurs** à tous les stades de développement de leur entreprise et d'être davantage dans **l'impulsion et l'animation des dynamiques collectives**

Prendre part aux projets **d'énergies renouvelables** sur le territoire afin de bénéficier des retombées économiques de ces derniers, via des **partenariats public-privés**

1 Le plan : « qualité des offres foncières et immobilières »

2 Le plan : « accompagnement de l'entreprenariat »

3 Le plan : « structuration des filières locales »

4 Le plan : « soutien à l'emploi-formation »

LES 5 ORIENTATIONS STRATEGIQUES

4

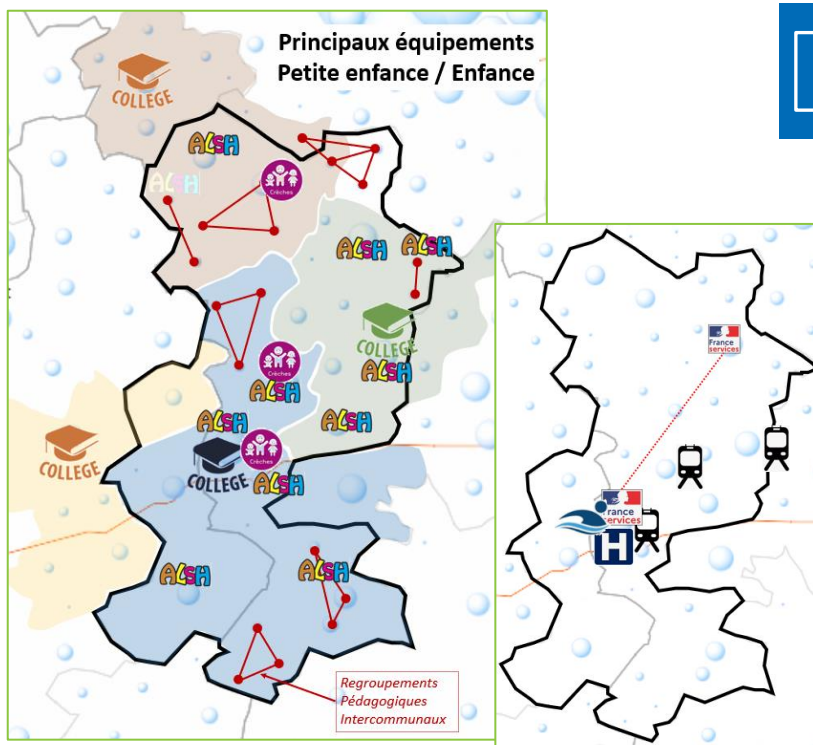
*Un projet social éducatif et de santé
pour accompagner les parcours de vie*

Nos engagements

(...) formaliser **un projet « social » global à l'échelle du territoire** pour contribuer à une animation de proximité de qualité, dans tous les domaines de la vie quotidienne (...)

(...) animer ce projet commun sur **la notion d'accessibilité aux services** (information, maillage, tarification, médiation) et sur l'accompagnement des **parcours de vie de nos jeunes et de nos aînés**

Structurer un **projet culturel et un projet sportif volontaristes** (...) attribuer à ces projets une double fonction **de médiation sociale et d'attractivité territoriale**



1

Le plan : « Un projet global de santé, d'accès aux soins et d'activités médico-sociales »

2

Le plan : « Un projet d'accès performant d'accès aux services et aux droits »

3

Le plan : « Bien vieillir en Pays Houdanais »

4

Le plan : « Bien grandir en Pays Houdanais »

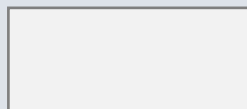
5

Le plan : « La culture et le sport, leviers de cohésion et d'attractivité territoriales »

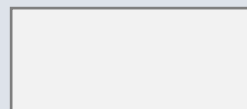
Notre trajectoire à moyen et long terme

- Structurer et contribuer à l'animation d'un « **plan santé du Pays Houdanais** » qui implique les différents acteurs locaux et institutionnels
- Dans ce cadre, **valoriser l'hôpital de Houdan** et le centre de soins non programmés
- Travailler sur le **maillage de l'offre de soins de proximité**
- Travailler sur la **prévention-santé**
- Traiter globalement la **question du handicap**

Les conditions générales de mise en œuvre



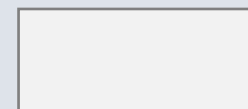
Engagé
A poursuivre



Engagé
A renforcer



Emergent
A engager



Emergent
Exploratoire

Grandes étapes indicatives

Court terme	- poursuite et structuration du travail avec l'hôpital de Houdan pour préciser les objectifs et étudier les modalités du projet
Moyen terme	- élaboration d'une stratégie multi acteurs avec, le cas échéant, un « Contrat Local de Santé » avec l'ARS - engagement de la mise en œuvre du Plan Santé
Long terme	- déploiement / mise en œuvre du Plan Santé

LES 5 ORIENTATIONS STRATEGIQUES

5

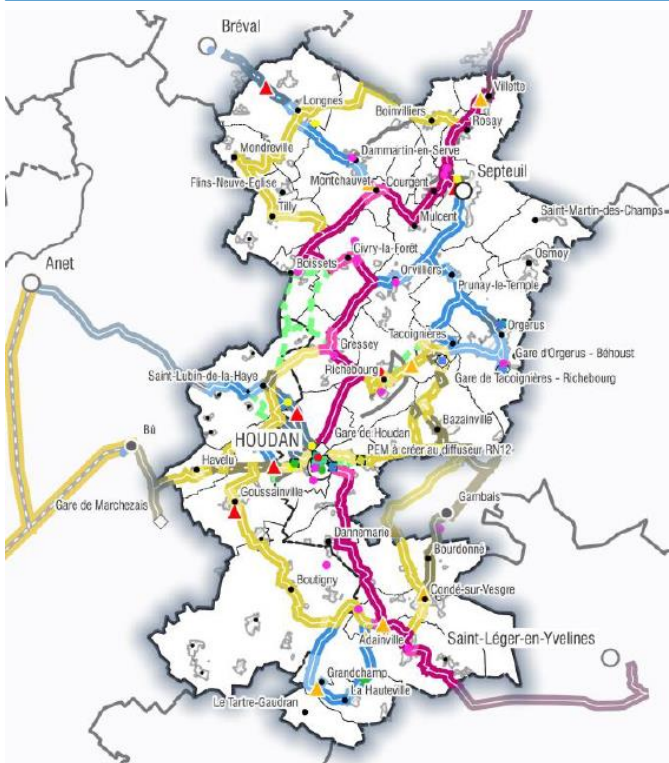
*Des solutions plurielles
de mobilité*

Nos engagements

(...) **construire le « territoire à 15 minutes »** où chaque habitant pourra accéder dans ce délai à ses besoins du quotidien :

(...) inscrire cette ambition dans une exigence de **réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre issues de nos mobilités** (le PCAET affiche un objectif de -35% de GES issu du transport routier entre 2019 et 2030).

(...) porter le développement des **mobilités actives**, susciter celui des **offres de transport collectif** et être imaginatif sur la création de nouvelles **offres solidaires et coopératives**



1

Le plan : « cyclable »

2

Le plan : « promotion de la multimodalité et des mobilités solidaires »

LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Une méthode partenariale de coopération

Un dispositif de suivi et d'évaluation

Une méthode partenariale de coopération

Enjeux et acquis

- Avec ce projet, le territoire se fixe une feuille de route ambitieuse. Elle impliquera, dans le même élan, le couple « communes / communauté de communes » sur **des objectifs partagés et sur des principes de solidarité** pour que l'action publique locale soit la plus cohérente, efficiente et harmonieuse possible. La CCPH sera bien sûr un acteur essentiel de sa mise en œuvre, dans le champ de ses compétences mais également **en renforçant son rôle d'animateur et de coordinateur** à l'échelle du territoire.
- Pour autant, de nombreuses orientations et actions nécessiteront **une intervention multi partenariale**. A des degrés divers et selon des modalités différenciées, nous souhaitons impliquer activement les communes, les habitants sur les sujets qui touchent à leur vie quotidienne, les forces socioéconomiques et sur certaines thématiques les intercommunalités voisines dans le déploiement de ce projet commun.
- Enfin, nous souhaitons être un allié constructif pour **déployer les grandes politiques de nos partenaires institutionnels** selon une logique qui croise les problématiques locales et les priorités nationales/régionales/départementales.

1

Un pacte CCPH/Communes »

2

Un pacte citoyen et partenarial

3

Un territoire ouvert et solidaire

Un dispositif de suivi et d'évaluation

Le dispositif de suivi-évaluation pourra s'appuyer sur :

- Le **Conseil de Développement** où seront mises en débats des grandes questions évaluatives,
- L'**observatoire des stratégies territoriales** renseignera les indicateurs de suivi – mise en œuvre, « matière première » pour alimenter la mise en débats des grandes questions évaluatives au sein du Conseil de développement.

Le suivi-évaluation de l'ambition générale du projet de territoire

En premier lieu, ce dispositif de suivi-évaluation visera à apprécier la progressive concrétisation de la philosophie de notre projet de territoire à travers deux questions évaluatives génériques.

2 grandes questions évaluatives

- Notre action publique locale contribue-t-elle à affirmer le Pays Houdanais comme un **territoire de vie et de travail** ?
- Notre action publique locale contribue-t-elle à concrétiser notre volonté d'un **territoire « de toutes les proximités »** ?

Indicateurs de suivi – mise en œuvre

- Evolution du rapport entre le nombre d'actifs occupés et le nombre d'emplois sur le territoire
- Évolution des catégories socioprofessionnelles des emplois et des actifs
- Evolution des migrations domicile-travail sur le territoire
- Quantification des services présents à 15 mn de chaque mairie

Le suivi-évaluation des cinq orientations stratégiques

Par ailleurs, sont proposées ci-après **12 questions évaluatives générales correspondant aux cinq orientations stratégiques** afin de « qualifier » le suivi et les premiers résultats de la mise en œuvre du projet de territoire.

Par nature, cette démarche évaluative portera une dimension qualitative dominante.

Pour autant, est aussi proposée à titre illustratif une trentaine d'indicateurs dont le suivi permettra d'éclairer cette appréciation. Ces indicateurs sont provisoires à ce jour et devront être ajustés en complémentarité avec les démarches évaluatives concernant des stratégies ou projets plus ciblés (PCAET, GEMA-PI, etc.). Plus globalement, ils contribueront à alimenter le futur Observatoire des stratégies territoriales.

1-2- Le projet de pacte financier et fiscal



1-2- Le projet de pacte financier et fiscal

Objectifs de la démarche :

- **Mieux connaître** le territoire et ses ressources financières et fiscales.
- **Optimiser** les recettes de fonctionnement des collectivités tout en maîtrisant la pression fiscale sur les contribuables.
- Identifier les **leviers financiers et fiscaux** mobilisables pour dégager de nouveaux moyens d'action.
- **Planifier financièrement** des projets à la fois intercommunaux et communaux.
- Procéder à une **allocation stratégique** des ressources.
- Définir les **niveaux d'engagement** des acteurs et évaluer les charges transférées





1-2- Le projet de pacte financier et fiscal

Les propositions du Pacte pour la période 2025-2038 :

- Réaffirmer le rôle joué par la CCPH Communauté de communes dans les **attributions de compensation**, et confirmer la solidarité réalisée à l'échelle de la CCPH entre toutes les communes
- Poursuivre le portage et le financement **d'actions en faveurs des communes** (Conseil en Energie Partagé, Application NEOCITY, Frances services, etc.)
- Mettre en place un **fonds de concours** pour soutenir l'investissement communal qui contribue à l'atteinte d'objectifs prioritaires du Projet de territoire sur la base d'un règlement de sa mise en œuvre et en particulier les règles d'éligibilité, d'une délibération cadre qui fixe le montant annuel alloué au fonds de concours(élaboration d'un règlement de fond de concours)
- Permettre le reversement d'au moins 10% du produit de la **taxe d'aménagement** perçue par les communes à la CCPH





Les actions en faveur des communes :

1-2- Le projet de pacte financier et fiscal

ACTIONS	COUT	MOYENS HUMAINS
SUPPORT TECHNIQUE		
Mise à disposition de sel de déneigement	Achat du sel : 7 600 € en 2024	Mobilisation de 2 agents des ST pour les livraisons/enlèvements : +- 5 demi-journées
Mise à disposition de seaux d'enrobé à froid	Achat enrobé : 7 500 € en 2024	Mobilisation d'1 agent des ST : +- 35 H
OUTILS DE COMMUNICATION		
ACCEO	8 311 € TTC / an	Moyen humain : 1 personne soit environ 5H par an
Application mobile NÉOCITY	10 100 € TTC / an	Temps estimé toutes personnes confondues : 250H
URBANISME ET AMENAGEMENT		
SAFER	4 500.00 € HT an SAFER Centre 1 050.00 € HT an SAFER IDF + 400 € frais de gestion pour la gestion des droits de préemption	Nombre de DIA : 1245 Nombre d'heures passées : 622 heures (traitement du dossier + courriers + mails)
Accompagnement ZAN	Outil SIG : 4000€ TTC par an	Production cartographique : 33h en 2024 Réunions techniques/Réponses aux questions : environ 10h en 2024
Accompagnement OCSGE (communes du 28)		Installation du logiciel et formation : 2h Réunions de travail : environ 12h pour les 4 communes
Accompagnement Parcs et jardins (webinaires et accompagnement technique)		Temps passé : environ 35h
Accompagnement loi APER		Temps passé : environ 25h
Conseil en Energie Partagé	100 000 euros/an	Temps consacré aux réunions de suivi (4/an) : 1 jour
Stationnement vélo	Installation d'arceaux : estimé à environ 6 000 € par an.	
Programme "Savoir rouler à vélo" : Intervention dans 3 à 5 écoles par an	Budget prévisionnel d'environ 6 000 € par an.	
Inventaire des chemins ruraux		
Mise à disposition de données statistiques (Profils Ithéa)	Coût : 30 000 euros/an	
SERVICES A LA POPULATION		
Convention France Rénov	Coût : 13 000 euros en 2024 et 40 000 € en 2025 dans le cadre du pacte territorial	
Mise en place et gestion des espaces France services y compris le service des CNI-Passeports	Coût net en 2024 : 113 000 €	3,7 ETP

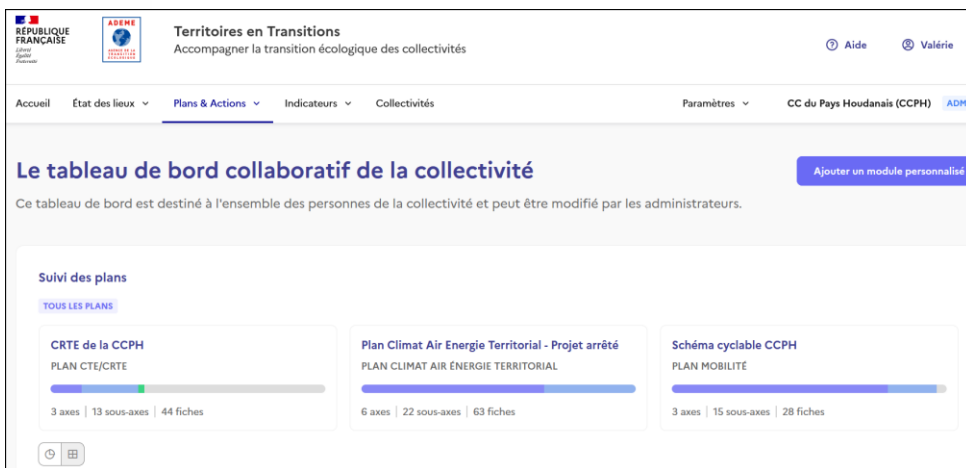
1-3- La mise en œuvre du PCAET



1-3- La mise en œuvre du PCAET

Un outil de suivi du plan d'action :

la plateforme **Territoires en Transitions** de l'ADEME



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CCPH / Réunion statutaire - 20 mars 2025

Ce document et les informations qu'il contient sont la propriété de la Communauté de Communes du Pays Houdanais. Ils ne doivent pas être copiés ni communiqués à un tiers sans l'autorisation préalable et écrite de la Communauté de Communes du Pays Houdanais

- Une plateforme unique :
 - Pour le suivi de tous les plans d'action : CRTE, PCAET, Schéma cyclable...
 - Pour le suivi des actions des référentiels Climat-Air-Energie et Economie Circulaire (Contrat d'Objectif Territorial – COT ADEME)
- Un tableau de bord collaboratif et personnalisable
- Pour chaque fiche action :
 - Fiche descriptive de l'action
 - Sélection d'indicateurs de suivi
 - Découpage possible en étapes de réalisation
 - Notes de suivi annuel
 - Fiche budgétaire
 - Lien avec les actions d'autres plans
- Un large choix d'indicateurs, possibilité de créer des indicateurs spécifiques
- Un panel d'actions à impact fort mis à disposition, avec retours d'expérience d'autres collectivités





1-3- La mise en œuvre du PCAET

Les actions commencées en 2024 et à poursuivre en 2025

- **H1-3** : Etude pré-opérationnelle de renouvellement urbain du quartier gare de Houdan
- **H2-5** : Organisation de 10 balades thermiques par an
- **H3-6** : Création de permanences France Rénov' dans les France Services
- **H4-10** : Actions de sobriété énergétique dans le bâti public (Conseil en Energie Partagé CEP)
- **H4-11** : Rénover énergétiquement le bâti public dans le cadre de la convention CEP
- **Mt-1** : Communiquer sur les alternatives à la voiture individuelle (articles, fête du vélo etc.)
- **At-1** : Soutenir un dialogue entre les collectivités et le monde agricole (groupes de travail organisés en novembre 2024)
- **B3-10** : Préserver les mares et les zones humides (inventaire réalisé en 2024)
- **B3-11** : Programme d'amélioration de la qualité de l'eau de surface (diagnostic débuté en 2024)
- **B3-12** : Programme d'entretien des cours d'eau démarré en 2024
- **B3-13** : Restauration des cours d'eau (étude de faisabilité sur la Vesgre en 2024)
- **B3-15** : Renforcer l'absorption de l'eau par les sols (études de faisabilité en cours)
- **R1-1** : Information des particuliers sur les projets photovoltaïques via France Rénov'
- **R2-3** : Information des particuliers sur l'installation d'appareils de chauffage alimentés aux énergies renouvelables via France Rénov'
- **R4-6** : Développer des structures productrices de biométhane par méthanisation en concertant massivement (étude de la Chambre d'agriculture réalisée en 2024)





1-3- La mise en œuvre du PCAET

Les actions à lancer en 2025

- **H1-1** : Elaborer un SCoT
- **H3-7** : Créer des espaces de dialogue autour de la rénovation énergétique à l'échelle du territoire
- **H3-8** : Former des agents de la CCPH et des communes pour informer et diriger le public sur les problématiques énergétiques (via le CEP)
- **H3-9** : Soutenir la rénovation énergétique des logements à forte valeur patrimoniale par les propriétaires précaires (OPAH-RU de Houdan)
- **Mt-2** : Réaliser un diagnostic global des mobilités sur le territoire
- **M1-3/M1-4/M1-5** : Actions en faveur du vélo et déploiement du schéma directeur cyclable
- **M2-6/M2-7** : Actions en faveur du covoiturage (aire Intermarché à venir en 2025)
- **M2-8** : Adapter les transports en commun aux besoins du territoire (convention avec IDFM)
- **M3-10** : Elaborer un Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE)
- **M3-12** : Développer un réseau de stations de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur les ZAE
- **A2-5** : Mettre à disposition des terrains publics pour créer des jardins partagés
- **E1-1** : Structurer un réseau d'entreprises engagées dans la transition écologique
- **Bt-1** : Sensibiliser la population aux risques liés aux aléas climatiques (mise en place d'un dispositif d'alerte)
- **B1-2** : Réalisation d'un atlas de la biodiversité
- **B1-7** : Elaborer un Plan Intercommunal de sauvegarde (en 2025 et 2026)
- **B3-14** : Démarrage d'une étude sur la sobriété en eau
- **R1-2** : Développer l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le patrimoine public (CEP)
- **R2-4** : Développer des projets de géothermie (études de préfiguration Manergy)



1-4- Engagement d'un SCOT



1-4- Le principe du SDRIF-E : la règle de mutualisation des capacités d'extension urbaine uniquement dans un SCoT ou un PLUI

- La règle de mutualisation des capacités d'extension urbaine est une option offerte aux seuls documents d'urbanisme intercommunaux (SCoT et PLUI) pour organiser les nouveaux espaces d'urbanisation au regard d'une stratégie intercommunale.
- La densification des espaces urbanisés existants reste prioritaire sur les extensions nouvelles. Chaque document d'urbanisme local doit intégrer des dispositions en faveur de l'accroissement des capacités d'accueil au sein des tissus existants en matière de population et d'emploi.
- Les extensions urbaines doivent être réalisées en continuité avec l'espace urbanisé existant.
- Les projets doivent favoriser la polarisation du développement urbain en renforçant les centres-villes existants.
- Les nouveaux espaces d'urbanisation participent à l'atteinte des objectifs annuels de production de nouveaux logements, notamment locatifs sociaux et intermédiaires.
- Il importe de coordonner les projets en extension avec les possibilités d'alimentation par les réseaux (eau et énergie) et de gestion des déchets et des rejets.





B. La procédure de SCoT (entre 4 et 5 ans)

- Projet de périmètre : communiqué au préfet qui recueille l'avis du ou des conseils généraux concernés
→ Le périmètre est publié par arrêté préfectoral
- Délibération prescrivant l'élaboration du SCoT, et définissant :
 - Le périmètre du SCoT (s'il n'a pas encore été arrêté par le préfet)
 - Les objectifs poursuivis
 - Les modalités de concertation avec le public et les parties prenantes
- Elaboration du SCoT
 - Ateliers de concertation avec les habitants et partenaires locaux
 - Débat obligatoire sur le PADD au sein du Conseil communautaire
- Arrêt du projet de SCoT en Conseil Communautaire
 - Avis des communes membres et intercommunalités voisines
 - Avis des personnes publiques associées (État, Région, Département...)
 - Mise à disposition du public
- Enquête publique
 - Nomination d'un commissaire enquêteur
 - Recueil des observations du public
- Approbation du SCoT en Conseil Communautaire



2 – La voirie

2-1- Présentation du nouveau diagnostic voirie



2-1 Avancement du diagnostic

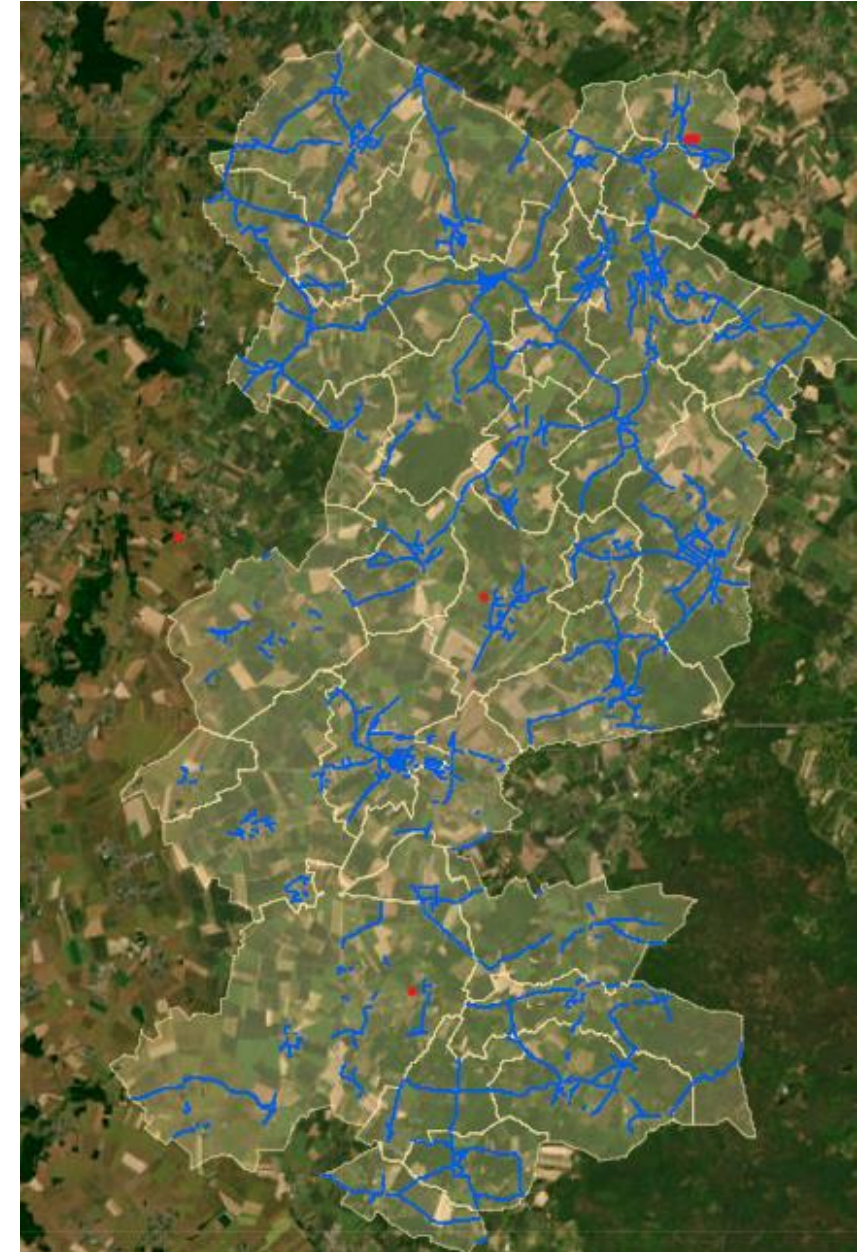
Réalisé :

- 1^{ère} acquisition
- Référentiel terminé

En cours :

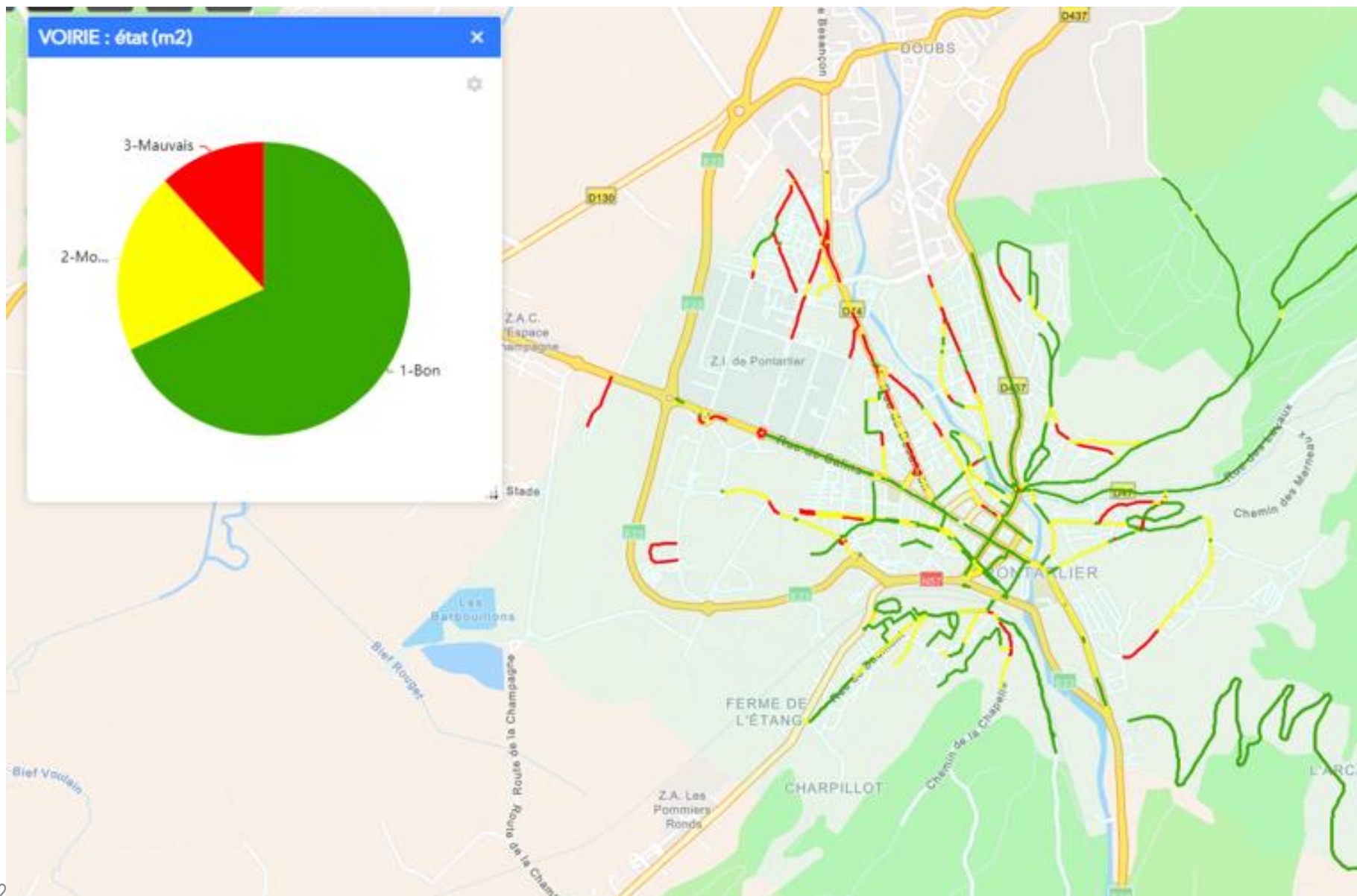
- Correction des tronçons jusqu'au 15 avril avec les référents
- Diagnostic final avec calcul des notes le 15 avril
- Corrections par le service voirie de la CC
- Diagnostic définitif accessible en full web le 15 mai 2025

Refonte complète de la numérotation des RPH





2-1- Rendu du diagnostic



Rendu full web :

[**Lien SIG**](#)

Exemple de rendu :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



2-2- Présentation du diagnostic d'ouvrages d'art avec le CEREMA

2-2 Diagnostic des ouvrages

- **160 ouvrages répertoriés par le service voirie**
- **28 ouvrages pris en charge par le CEREMA**
- 20 ouvrages environ non pris en charge par le CEREMA à diagnostiquer (Communes non éligibles)
- 112 ouvrages de petite importance non diagnostiqués par suite de l'avis de la commission voirie de janvier 2024 (ouvrages de faible section assimilables à des busages à traiter si nécessaire en même temps que des travaux sur les RPH concernées)

Remise par le CEREMA de 28 carnets de santé aux Communes concernées depuis début novembre 2024

Le carnet de santé



UN OUVRAGE



UN CARNET DE SANTÉ

Une carte d'identité et un carnet d'entretien tout en un

1. Description de l'ouvrage

Elle comprend des données administratives (propriétaire, gestionnaire), des données de localisation, des données d'usage (limitation de tonnage notamment) et les principales caractéristiques techniques (type de structure, géométrie) de l'ouvrage.



2. État de référence de l'ouvrage

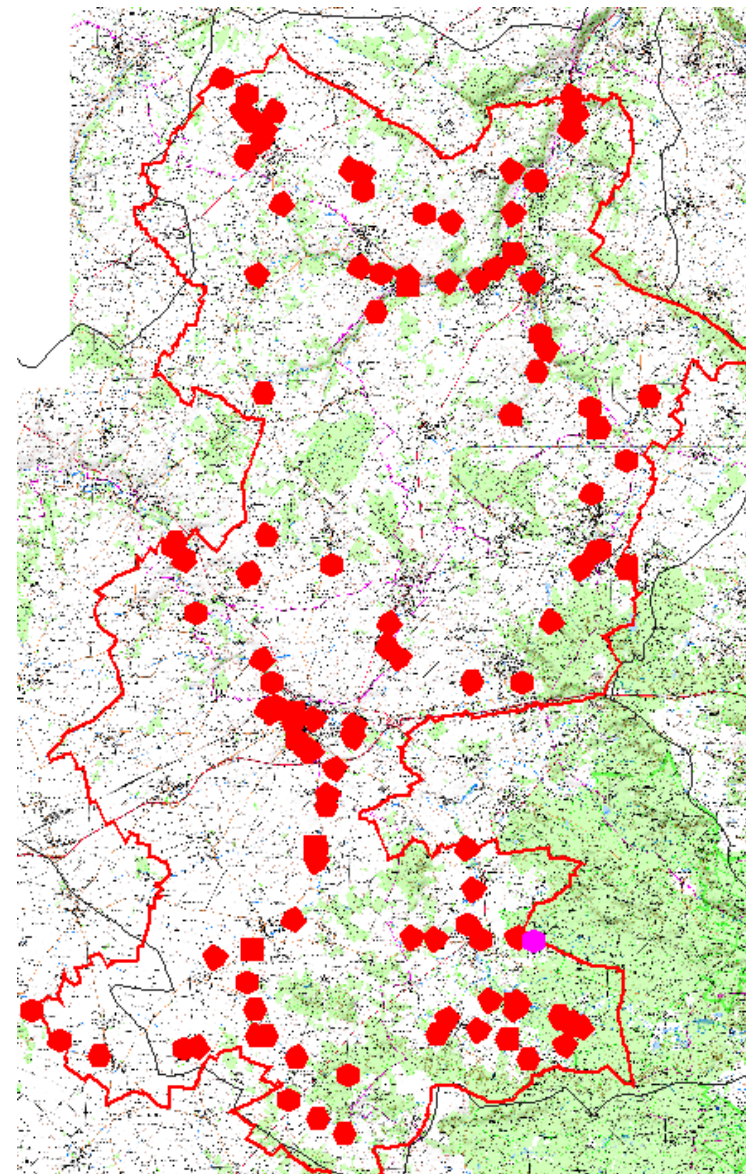
Il sera établi lors de la visite de reconnaissance réalisée dans le cadre du plan de relance, à partir d'une appréciation d'un niveau de défauts affectant les différentes parties de l'ouvrage visité (tablier, appuis, ...).

3. Traçabilité des actions de surveillance et de maintenance

Les futures actions de surveillance (visite, inspection détaillée), les actions particulières engagées dans le cadre d'un diagnostic, les travaux d'entretien courant et de réparation seront répertoriés (quand ? quoi ? qui ?) et feront l'objet d'un visa.

4. Préconisations et programmation des actions à engager

Les principales actions préconisées à la suite des visites seront identifiées et planifiées.





2-2 Diagnostic des ouvrages

Pas de défaut majeur sur les ouvrages de la CC

Quelques travaux d'entretien à prévoir parallèlement aux travaux routiers (petites maçonneries, garde-corps...)

1 seul rapport de mise en sécurité immédiate pour une commune sur un chemin rural (hors compétence CCPH)

Annexe n°5 : Propositions de mesures de sécurité immédiate suite à la constatation d'un défaut majeur sur la structure



Date de la visite : 26/02/2024

Ouvrage : Pont menant à la rue de Moyencourt et franchissant la rivière de Flexanville_Orgerus

Localisation GPS : 48.864497 ; 1.699047

Partie d'ouvrage : Appuis

Élément de structure concerné : Culées

Descriptif du défaut constaté :

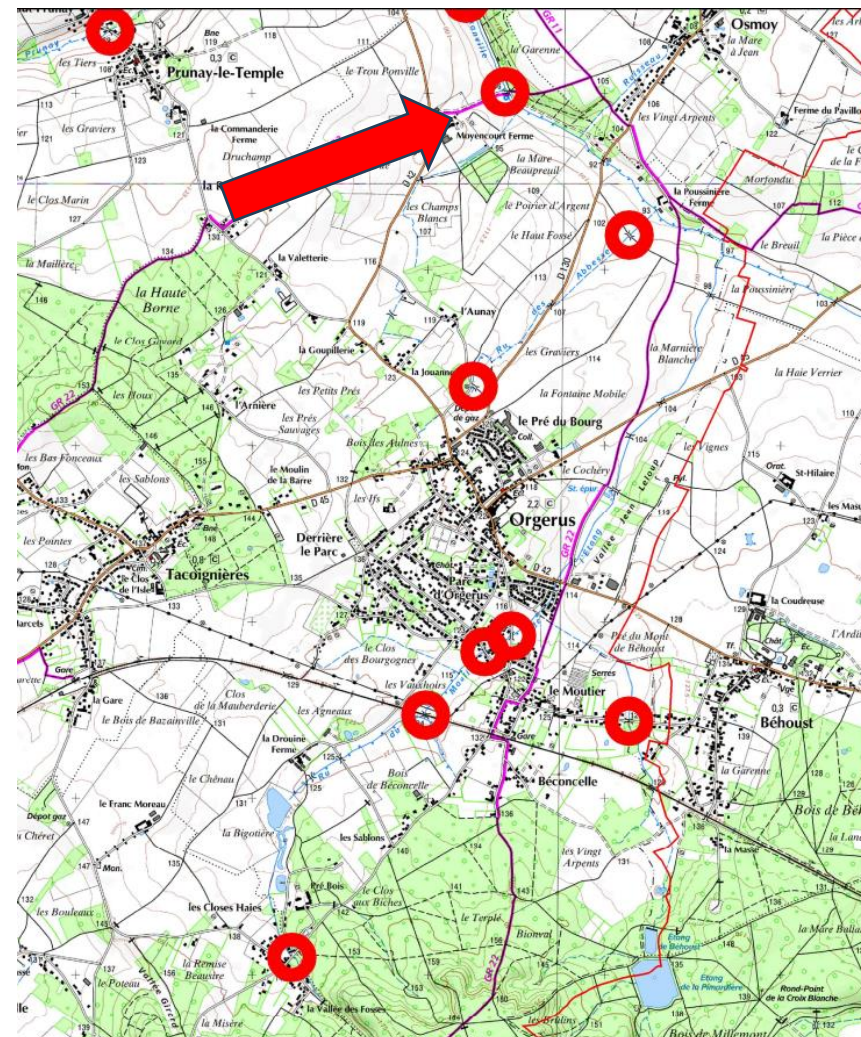
Les culées présentent des défauts structurels majeurs :

⇒ Affouillement sous les culées

- Il a été constaté un affouillement d'une profondeur de plus de 1 m sous une partie des culées rive gauche et rive droite (sur 1 m de longueur environ), précisément côté amont. De plus, des affouillements d'une profondeur environ de 30 cm ont été constatés par endroits sous l'autre partie la culée rive droite.

Conséquences sur la sécurité des usagers :

Il y a un risque d'une défaillance structurelle de l'ouvrage du fait de la diminution de la capacité portante vis-à-vis du trafic sur l'ouvrage.



2-3- Financement des travaux RPH et travaux retenus pour 2025



2-3 Financement des RPH et actions retenues

- 68 projets sur stock restant et nouvelles demandes référents et/ou Communes
- 5 dossiers prioritaires suivant état de dégradation et surconsommation en entretien :
 - Liaison Boissets-Tilly
 - Accotements de plusieurs liaisons (Longnes - Dammartin – Orvilliers – Gressey)
 - Rue du Vieux Lavoir Orvilliers
 - Rue d'Anet Houdan
 - Rue de l'Enclos Houdan
- 5 projets en convention de mandat ou en travaux simultanés
 - Route des Bouleaux Grandchamp (Sécurisation entrée de ville et travaux Enedis)
 - Rue des Vieilles Tanneries Houdan (télécommunication, trottoirs et voirie)
 - Place de la Mairie Tacoignières (eau potable)
 - Rue du Vivier Condé sur Vesgre (trottoirs et sécurisation)
 - Rue de la Croix de la Barre Richebourg (dissimulation électrique et télécommunication)

La commission voirie du 12 mars 2025 a donné un avis favorable à la réalisation des conventions de mandat et des projets de travaux simultanés prioritairement aux 68 projets en stock dans la mesure où l'état des voiries de ces projets le justifie.





2-3 Financement des RPH et actions retenues

Prévision d'investissement de 720 000 € sur les RPH pour répondre :

- Aux urgences prioritairement
- Aux conventions de mandat et travaux simultanés

Le solde est utilisé sur les projets en stock après priorisation suivant les notes du nouveau diagnostic (15 avril) et présentation à une future commission voirie

Travaux effectués systématiquement après demande de subventions au Conseil Départemental et demande de démarrage anticipé pour ne pas perdre le bénéfice d'un versement ultérieur d'aide éventuel.



2-4- Inventaire des chemins ruraux



2-4 Inventaire des chemins ruraux

Article L161-6-1, al 1 du code rural et de la pêche maritime

Le conseil municipal peut, par délibération, décider le recensement des chemins ruraux situés sur le territoire de la commune. Cette délibération suspend le délai de prescription pour l'acquisition des parcelles comportant ces chemins.

Proposition faite par la CCPH de coordonner et de mutualiser la démarche de recensement des chemins ruraux pour les communes qui le souhaitent :

- en assurant le recensement des chemins ruraux
- en assurant administrativement et financièrement l'enquête publique
- en réalisant une cartographie de ces chemins compatible avec le SIG de la CCPH.

L'Inventaire porte sur 648 Km de chemins ruraux sur l'ensemble du territoire (en bleu sur la carte ci-contre)





2-4 Inventaire des chemins ruraux

A ce jour 15 réponses des Communes dont 13 décisions favorables

Après retour des dernières décisions, lancement de la procédure

Cette procédure permet de:

- ✓ Connaître le patrimoine existant
- ✓ Préserver les chemins avec notamment la suspension du délai de prescription trentenaire pendant 2 ans maximum à partir du lancement de la procédure
- ✓ Prévenir les conflits d'usage
- ✓ Alimenter l'élaboration d'un schéma de circulation agricole



3 – *Activité 2024*

3-1- Au niveau du partenariat avec Energies solidaires



Le Conseil en Énergie Partagé avec ENERGIES SOLIDAIRES

- **Mars 2023 – Février 2026** : mise en place et suivi d'une politique de transition énergétique sur le patrimoine bâti communal et intercommunal
- **38 structures, 216 bâtiments inventoriés et 142 bâtiments suivis** :
 - CCPH + 33 communes
 - 4 syndicats
- **Analyse du patrimoine** :
 - 100 % des Bilans Initiaux réalisés et présentés
 - 97 bâtiments visités (68 %) ; 55 études réalisées (41 en cours) : diagnostics, fiches bâtiments, campagnes de mesures, autres études
- **Suivi des données** : fait à 95% sur la plateforme de suivi VERTUOZ
- **Travaux** : Projets de rénovation pour 5 structures (CCPH, Dammartin, Goussainville, Houdan, Septeuil) et plans d'action à poursuivre
- **Communication** :
 - CEP'ACTU #4 (juin 2024), CEP'ACTU #5 (janvier 2025), CEP'ACTU #6 (mars 2024),
 - 2 ateliers en 2024 : « Subventions travaux » et « VERTUOZ »
 - Prévu en 2025 : Ateliers « Subventions » (30/01/25) et « Gestion Technique des Bâtiments »



RÉGLEMENTATION



DEET, DÉCRET BACS SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPH

10 Communes assujetties au décret tertiaire (DEET)

7 Communes assujetties au décret BACS

73 Bâtiments assujettis au décret tertiaire

Le **Décret Tertiaire** (ou dispositif Éco Énergie Tertiaire) impose aux bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m², ou à plusieurs bâtiments cumulant 1 000 m² situés sur des parcelles cadastrales contiguës, de réduire progressivement leur consommation d'énergie.

Les objectifs sont les suivants :

- Réduction de 40 % d'ici 2030,
- Réduction de 50 % d'ici 2040,
- Réduction de 60 % d'ici 2050,

Ces objectifs sont fixés par rapport à une année de référence.

Le **Décret BACS** (Building Automation & Control Systems) impose l'installation de systèmes d'automatisation et de contrôle dans les bâtiments tertiaires d'ici 2025, afin d'optimiser la gestion énergétique et de réduire la consommation.

Dates clés du Décret BACS :

- 8 avril 2024 : Les bâtiments tertiaires neufs dont les systèmes dépassent 70 kW.
- 1er janvier 2025 : Les bâtiments tertiaires existants dont les systèmes dépassent 290 kW.
- 1er janvier 2027 : Les bâtiments tertiaires existants dont les systèmes ont une puissance nominale comprise entre 70 kW et 290 kW.]





La Loi APER sur le territoire

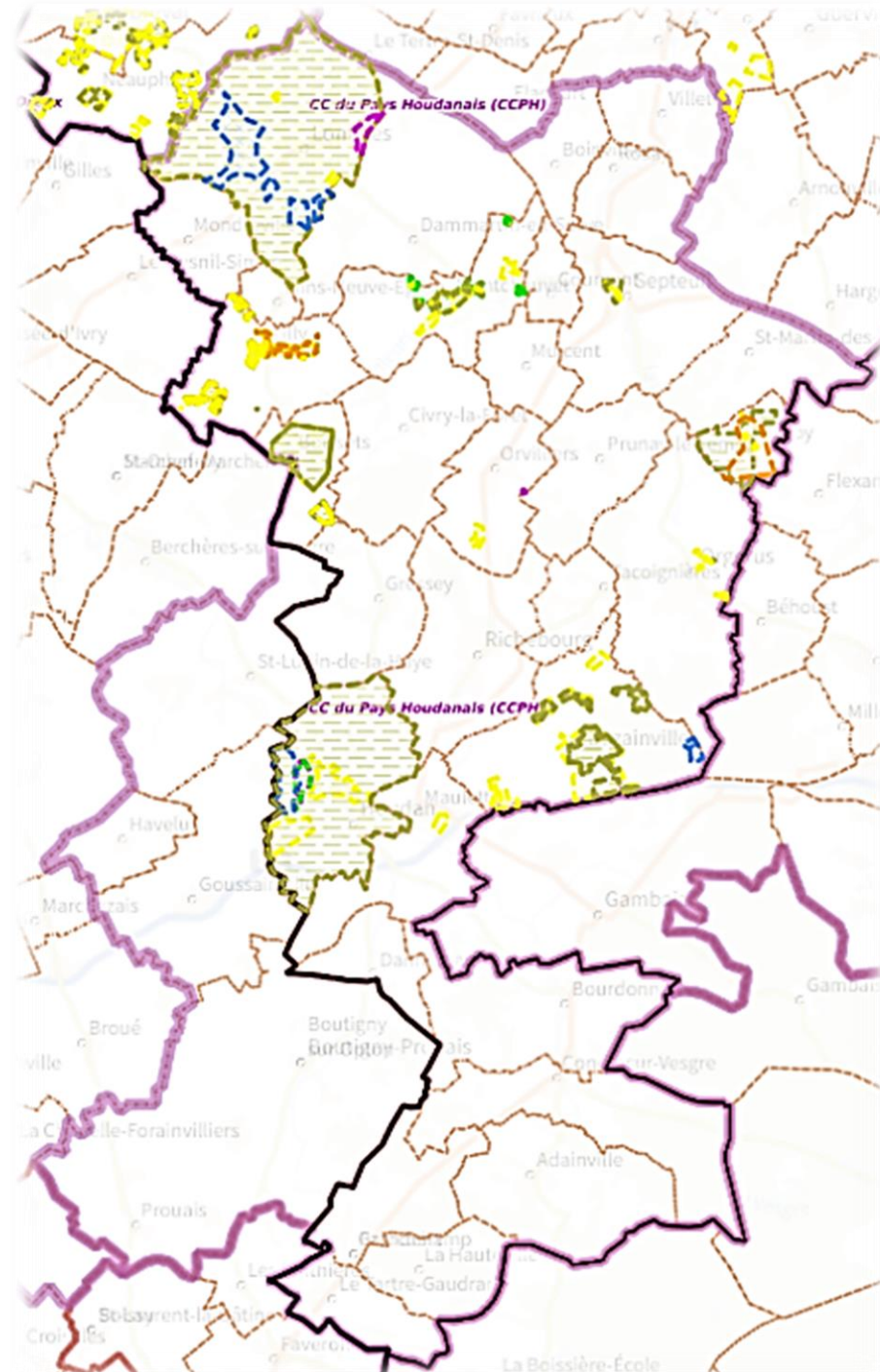
Les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)

262 ZAER

- 68 en demande d'arrêt
- 193 arrêtées (78)

11 communes en cours
de travail de définition et
de délibération

18 communes ayant
pris une délibération pour
les ZAER





+ Bâtiments :

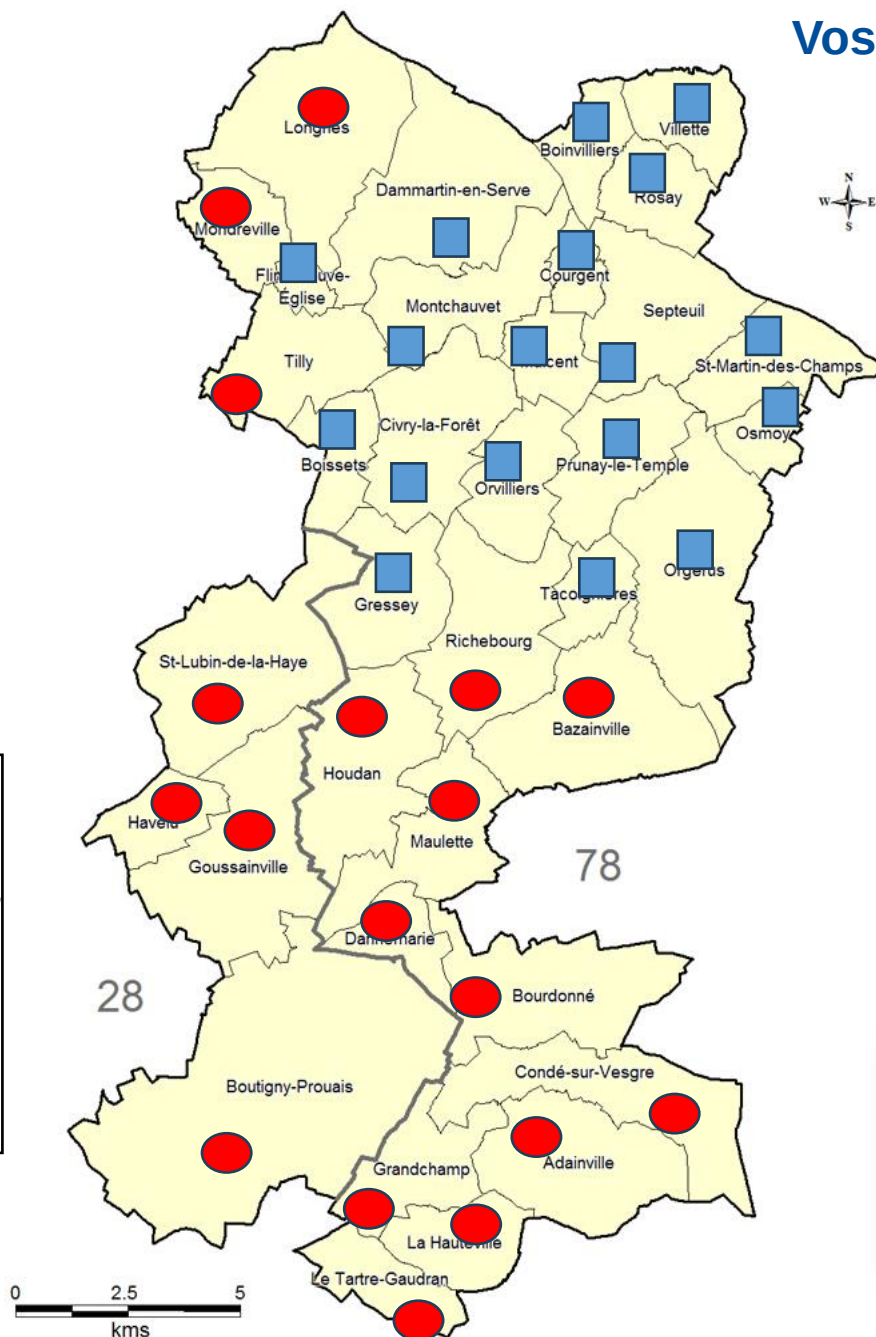
- CCPH ●
- SIVOM ABC ●
- 2 SIVOS ■ ●
- SIGEIS ■

41 structures

ADMINISTRATION GÉ

CCPH / Réunion statu

Ce document et les informations qu'il contient sont la propriété de la Communauté de Communes du Pays Houdanais. Ils ne doivent pas être communiqués à un tiers sans l'autorisation préalable et écrite de la Communauté de Communes du Pays Houdanais.



Vos conseillers CEP



■ **Marzouk MOHAMED**

Conseiller en Énergie Partagée

06 13 27 67 39

marzouk.mohamed@energies-solidaires.org

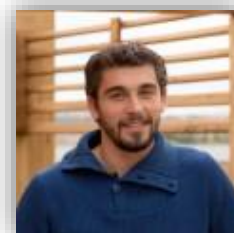


● **Jean-Marie RAOULT (arrêt maladie)**

Conseiller en Énergie Partagée

07 75 28 22 74

jean-marie.raoult@energies-solidaires.org



Vincent LEVISTRE

Responsable Pôle Collectivités & Précarité énergétique

01 39 70 23 06

Vincent.levistre@energies-solidaires.org





Les missions France Rénov' avec ENERGIES SOLIDAIRES

- **Octobre 2024** : signature de la convention, pour la sensibilisation du grand public aux enjeux de la rénovation énergétique des logements
- **Permanences France Rénov' au France Services de Houdan** :
 - GRATUIT pour les habitants de la CCPH, sur rendez-vous
 - Novembre – décembre 2024 :
 - 6 permanences, 29 rendez-vous réalisés (sur 36 créneaux ouverts)
 - 39 personnes présentes
- **Balades thermiques (BT)** :
 - Format : 1h30 à 2h, à travers les rues de la commune avec 2 conseillers France Rénov', parcours pédagogique pour découvrir les étapes de la rénovation énergétique d'un logement
 - 5 BT en décembre 2024 (Adainville, Houdan, Condé/Vesgre, Longnes, St Lubin) ; 43 participants
 - 5 BT en février 2025 (Goussainville, Civry, Gressey, Dammartin, Orgerus) ; 43 participants
 - 5 BT prévues en décembre 2025
- **Animations** :
 - Stand France Rénov' ou Nomad Appart au Village de la Transition écologique
 - Actions de formation / sensibilisation (agents / élus)



3-2- Au niveau des services de la CCPH



A. Les Finances

Objectifs 2024 réalisés

- Respect des délais de paiement : les délais de paiement ont été respectés et même globalement raccourcis
- Rattrapage des titrages du SPANC pour les vidanges et les contrôles d'assainissement depuis 2021 : 1 000 titres ont été saisis et envoyés aux usagers
- Perception des subventions : toutes les subventions ont pu être encaissées à l'exception du programme triennal de voirie 2020/2022 du Département des Yvelines qui représentait 95 % des subventions à percevoir
- Dématérialisation de la facturation
- Suivi de l'élaboration du pacte financier et fiscal en lien avec l'élaboration du projet de territoire

Les chiffres clés

- Maintien du taux des taxes locales (Taxe d'habitation (taux figé) : **7,79 %** - Foncier Bâti : **1,14 %** - Foncier non Bâti : **5,66 %** - Cotisation Foncière des Entreprises : **18,44 %**)
- Encours de la dette : **40 €** environ/ habitant (50 € en 2023)
- Dépenses réelles d'investissement 2023 : **6,95 M€**
- Capacité d'autofinancement nette : **2,89 M€**





B. Les ressources humaines

Objectifs 2024 réalisés

- Réviser et harmoniser l'IFSE et créer le CIA
- Elaborer le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Dématérialiser les demandes de formation auprès du CNFPT
- Lancer la réflexion sur les horaires d'ouverture de la CCPH (création d'un GT)

Les chiffres clés

- **34** agents (23 femmes et 11 hommes).
- **5** recrutements (49 candidatures reçues)
- **1** création de poste : référent France services

Coût net pour la CCPH (tous budgets confondus) : 1 868 600 €

Soit **11,13 %** du coût de fonctionnement





C. Les techniques

Objectifs 2024 réalisés

- Réaliser les travaux d'isolation par l'extérieur du bowling
- Remplacer les éclairages par des Leds : en attente de conditions climatiques favorables pour les stades manquants (Condé, Orgerus et Richebourg)
- Réaliser le ravalement des façades du bowling et du centre aquatique et reprendre le pavage devant l'entrée de la piscine
- Lancer la MOE pour la réhabilitation de l'ALSH de Richebourg
- Finaliser les études de programmation des ALSH et du futur siège

Les chiffres clés

- **25** bâtiments – **16 050** m² de plancher
- **72 780** m² d'espaces verts à entretenir des bâtiments sportifs (stades et abords)
- **299** kms de voirie - **938 900** m² de surface à faucher





D. La Petite Enfance et le RCPE

Objectifs 2024 réalisés

- Renouveler la DSP Petite enfance au 1^{er} juillet 2025 : en cours de finalisation
- Organiser les événements du RCPE (portes ouvertes, sortie à la ferme Malowe, spectacle de Noël) et en lien avec l'EHPAD de Houdan (Carnaval, galette, Noël)
- Rechercher des nouveaux partenariats : nouveau partenariat avec EMA (Établissements d'Accueil Médicalisé) pour personnes handicapées à la Fondation Mallet

Les chiffres clés

- **216** naissances en 2024 (contre **253** en 2023 et **279** en 2022)
- **156** assistantes maternelles en activité sur le territoire (contre **165** en 2023)
- **67** ateliers d'éveil proposés dans **5** ALSH du territoire et **786** demandes d'information ou mise en relation
- **42** berceaux en crèche (dont **6** à la crèche de la Fondation Mallet)

Coût net des crèches pour la CCPH : 292 124 € (contre 210 969 € en 2023)

Coût net du RCPE pour la CCPH : 5 807,60 € (identique à 2023)





E. L'Enfance

Objectifs 2024 réalisés

- Suivre le marché de gestion des 10 ALSH avec l'ifac 78
- Accessibilité financière avec une grille de tarification au quotient familial
- Suivi des partenariats associatifs pour la gestion de deux ALSH avec audit des comptes par un commissaire aux comptes

Les chiffres clés

- **447** places sur les vacances scolaires et **526** places sur les mercredis pour les enfants de 3 à 11 ans
- **1 352** enfants ont été inscrits dans un ALSH représentant les **36** communes
- **30 493** journées/enfants réalisées sur l'année
- Coût à la journée : de **4,05 €** à **16,23 €** suivant le quotient familial (six tranches)

Coût net pour la CCPH : 627 176 € (605 941 € en 2023)





F. La Jeunesse

Objectifs 2024 réalisés

- Mettre en place des activités ou des stages en lien avec des associations de la CCPH ou des prestataires locaux : atelier céramique, atelier couture, atelier pâtisserie avec le champion du monde Jean-Thomas Schneider, activité équitation, activité bowling
- Modernisation des supports de communication et du système de paiement
- Simplification des démarches : réflexion sur la mise en place d'un portail famille

Les chiffres clés

- **3 185** places d'activités proposées (**2 841** en 2023)
- **341** ados ont fréquenté le secteur Jeunesse provenant de **31 des 36** communes du Pays Houdanais (189 filles et 152 garçons)
- **92** RDV de présentation du secteur jeunes aux nouveaux parents utilisateurs et **151** calculs de quotient familial
- Accueil de **6** jeunes bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- **13** sorties avec un ramassage à la mairie de Septeuil
- Coût d'une activité : de **0,5 à 19 €** suivant le quotient familial (hors mini séjours)

Coût net pour la CCPH : 73 400 € (50 266 € en 2023)





G. Le Portage de repas

Objectifs 2024 réalisés

- Proposer un service de portage de repas 7j/7 aux habitants du territoire de plus de 60 ans ou porteur de handicap temporaire (sous condition) ou permanent
- Mettre en place la nouvelle facturation pour le portage de repas
- Mettre en valeur le service avec la tenue d'un stand au forum seniors, la création d'un guide des utilisateurs et la création d'une vidéo de présentation

Les chiffres clés

- **103** bénéficiaires sur **27** communes (113 bénéficiaires sur 25 communes en 2023)
- Age moyen des bénéficiaires : **85** ans
- Livraison du lundi au vendredi pour les 7 jours de repas
- Coût du repas : **10 €**
- **16 106** repas et **14 400** livraisons
- **800** factures éditées

Coût net pour la CCPH : 81 645,99 € (70 883,44 € en 2023)





H. La Vie associative et les Manifestations

Objectifs 2024 réalisés

- Organiser les événements communautaires (vœux aux associations, Festival de musique, stands des associations à la Foire Saint Matthieu)
- Gérer l'organisation des structures sportives de la CCPH (règlement intérieur, planning, contrats, facturation)
- Revoir l'attribution des subventions aux associations (nouveau formulaire, nouveaux critères, nouvelle convention)
- Gérer le prêt de matériel pour les communes et les associations

Les chiffres clés

- **264** associations concernées sur les **36** communes et **11** associations qui développent des activités de compétence communautaire
- **74** associations qui ont un soutien logistique (soit **28,2 %**)
- **76** prêts de matériel sur l'année sur **15** communes et pour **17** associations
- **6** réunions de la commission Vie associative et Manifestation et **4** réunions du groupe de travail pour les subventions aux associations

Coût net pour la CCPH : 317 105,56 € (393 100,15 € en 2023)

Coût des manifestations culturelles pour la CCPH : 27 540,45 €





I. L'action sociale

Objectifs 2024 réalisés

- Apporter un soutien financier pour permettre l'ouverture d'un centre de soins non programmés installé dans les locaux de l'hôpital de Houdan
- Apporter un soutien financier à l'Hôpital de Houdan
- Apporter un soutien financier à l'ADMR
- Revoir avec la Préfecture et les bailleurs sociaux l'attribution des logements suivant les critères de la CCPH (travailler ou habiter déjà sur le territoire)

Les chiffres clés

- **12** logements sociaux attribués sur l'année
- **236** personnes (contre **263** en 2023) sur **32** communes du territoire ont reçu l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) représentant **26 625** heures auprès des personnes âgées ou en difficulté
- Aide financière de la CCPH à l'ADMR de **31 000 €**
- Aide financière à au Centre de Soins Non Programmés de Houdan de **6 000 €** (par an et sur 5 ans, soit **30 000 €**)





J. Les France services

Objectifs 2024 réalisés

- Mettre en place des permanences France Rénov à la Passerelle
- Augmenter l'amplitude horaires de France services Septeuil (tous les matins puis toute la journée du lundi au vendredi début 2025)
- Transférer les CNI-Passeport dans les France services (finalisation février 2025)
- Promouvoir les France services : stand au Forum des séniors
- Mettre en place des ateliers numériques à la fois pour les séniors (9 séances) et tout public (16 ateliers)

Les chiffres clés

- **2 199** usagers reçus (dont **39 %** pour la 1^{ère} fois à la Passerelle et **64,70 %** à Septeuil) représentant **17** communes du territoire et **11** communes des territoires alentours
- **2 238** personnes accompagnées (**top 5** des thématiques : l'emploi (mission locale), les titres d'identité, la séparation (CAF), la santé (cabine de téléconsultation) et l'inclusion numérique)
- **605** permanences et 251 accès à un ordinateur en libre service
- **133** téléconsultations

Coût net pour la CCPH : 112 691 €





K. Le réseau des médiathèques

Objectifs 2024 réalisés

- Intégration de la bibliothèque de Boissets au réseau des médiathèques
- Réaménagement de l'espace jeunesse à la médiathèque de Houdan
- Création d'un fond jeux vidéo et rafraichissement des collections
- Amélioration de l'offre d'animation tournée vers la découverte et le partage et de la communication (programme bimestriel et newsletter par mailing)

Les chiffres clés

- Fonds du réseau : **29 942** documents (livres, DVD CD, jeux de société, etc.) dont **2 631** acquisitions
- **289** accueils de groupe
- **1 391** emprunteurs actifs et **543** nouveaux inscrits
- **40 538** prêts et **1 298** réservations en ligne
- **1 808** transferts de documents entre bibliothèques

Coût net de gestion pour la CCPH : 58 626 € (56 652 € en 2023)





L. Le tourisme

Objectifs 2024 réalisés

- Rayonnement du Pays Houdanais vers les territoires alentours grâce au nouveau site internet et à l'adhésion à la base de données régionale APIDAE et aux contenus partagés sur les réseaux sociaux
- Développement des activités à destination des familles : chasses au trésor, Escape Game, livrets-jeux, géocaching, visites guidées, jeux géants créés à l'occasion du passage de la Flamme Paralympique
- Création d'une carte interactive du patrimoine du Pays Houdanais

Les chiffres clés

- **3 281** visiteurs (+ **4,1 %**), **3 393** abonnés Facebook (+ **5,9 %**) et **1 525** abonnés Instagram (+ **6,2 %**)
- **1 296** téléchargements de circuits de visite sur Wivisites (+ **63,2 %**)
- **27 039** visiteurs uniques du nouveau site internet, soit une augmentation de **129 %** par rapport à 2022
- **11** expositions et **1** rétrospective rassemblant **303** visiteurs

Coût de la subvention pour la CCPH : 79 000 € (93 000 € en 2023 dont 14 000 € pour la refonte du site internet))





M. Les transports scolaires et vers la piscine

Objectifs 2024 réalisés

- Accompagner la mise en place de la DSP 30 et assurer les remontées de l'ensemble des dysfonctionnements
- Accompagner la forte augmentation de la carte Scol'R
- Renouveler le marché du transport vers la piscine : Keolis est le nouvel attributaire

Les chiffres clés

- Transport scolaire : plus de **950** élèves transportés. **16** circuits, **2** collèges et **6** écoles desservies

Coût net pour la CCPH reste à charge pour les élèves du 28) : **20 000 € environ** (remboursement intégral pour les élèves du 78 mais reste à charge pour les élèves du 28)

- Transport centre aquatique : **23 400** élèves du CP à la 5^{ème}. **26** circuits différents.

Coût net pour la CCPH : 75 005 € (96 200 € en 2023)





N. Le centre aquatique

Objectifs 2024 réalisés

- Offrir à l'ensemble des élèves du territoire la possibilité d'apprendre à nager
- Participer à la réduction du risque de noyade encore trop élevé en France
- Développer une offre loisirs et sports

Les chiffres clés

- **35** classes accueillies pour environ **465** séances
- Fréquentation annuelle : **126 163** personnes (en légère baisse par rapport à 2023)
- **22** animations proposées tout au long de l'année

Coût net pour la CCPH (hors investissements) : 762 860 € (contre 850 000 € en 2023)





O. L'environnement

Objectifs 2024 réalisés

- Assurer l'entretien des abords de la Vaucouleurs en lien avec la DIG et obtenir la DIG de la Vesgre
- Réaliser les études de faisabilité pour le reméandrage de la Vesgre à Bourdonné et le ru du moulin de l'étang à Orgerus (finalisation sur 2025)
- Suivre la qualité des cours d'eau
- Mettre en place un système d'alerte inondations (finalisation sur 2025)
- Mettre en place un programme de lutte contre les ragondins et les rats musqués
- Mettre en place une politique pour la lutte contre les ruissellements (délibération cadre) et études de faisabilité à Civry-la-Forêt

Les chiffres clés

- **42** conventions signées pour intervenir le long de la Vaucouleurs pour un entretien de **6** km de berges
- Rencontre de **10** communes pour recenser les problématiques de ruissellements et les mares tampon pouvant être restaurées
- **14** sites de prélèvement pour l'analyse de la Vaucouleurs, la Vesgre et de leurs affluents et **3** sites pour la réalisation de pêches électriques

Dépenses (dont frais de personnel) : 353 218 € (150 217 € en 2023)





P. Le SPANC

Objectifs 2024 réalisés

- Faire réaliser au moins 600 contrôles de bon fonctionnement
- Créer des supports de communication pour les contrôles de bon fonctionnement et les vidanges et assurer la refonte des formulaires
- Mettre en place une information auprès des communes + bilan annuel
- Relancer le marché des vidanges des installations d'ANC sous convention
- Faire réaliser les vidanges faisant l'objet d'une convention et ouvrir le service à l'ensemble aux installations d'ANC hors convention

Les chiffres clés

- **3 658** installations d'ANC sur le territoire
- **614** contrôles effectuées dont **409** contrôles de bon fonctionnement
- **89** vidanges réalisées





Q. Le développement économique, le commerce et l'Hôtel pépinière d'entreprises

Objectifs 2024 réalisés

- Aménager les terrains et assurer la commercialisation des lots zone Saint Matthieu et Prévôté (finalisation sur 2025)
- Mettre à jour les outils de connaissance et de promotion du tissu économique du territoire : élaboration de l'inventaire des ZAE ((finalisation sur 2025) et prise en main de Devecu, outil en ligne de l'ANCT (base de données de tous les établissements présents sur le territoire), questionnaire auprès des entreprises (finalisation sur 2025)
- Réorganiser le réseau : avec la région IDF (réseau des développeurs économiques franciliens), avec la CCI (Forum de la création et reprise d'entreprises), avec Initiative Seine Yvelines (permanences), avec l'APHIE et l'ACPH
- Valoriser l'hôtel / pépinière d'entreprises et reprendre l'ensemble des documents en vigueur (conventions, règlement intérieur, guide des services

Chiffres clés

- **10** entreprises et **13** commerces accompagnés
- **13** porteurs de projet
- Taux d'occupation de l'hôtel d'entreprise à la Prévôté : **88 %** (**14** entreprises hébergées (**15** bureaux + **6** ateliers) et **34** domiciliations

Coût net de l'HPE pour la CCPH (y compris les frais de personnel) : 37 459 €





R. L'emploi

Objectifs 2024 réalisés

- Maintenir et renforcer une collaboration avec les prestataires (CAF, Département, Mission locale et Pôle Emploi) dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi
- Intégrer le service emploi au service Développement économique
- Déplacer le Forum de l'emploi en début d'année (8 février 2025)
- Gérer le contingent des logements sociaux de la CCPH

Les chiffres clés

- Job dating d'été : **311** visiteurs accueillis - **16** entreprises
- Job dating de rentrée : **281** visiteurs accueillis - **15** entreprises
- Taux de chômage sur le territoire : **7,68 %** (à fin décembre 2024) et **1 445** demandeurs d'emploi sur le territoire
- **410** personnes accueillies et conseillées (54 % d'hommes et 46 % de femmes) et **402** RDV pour une recherche d'emploi ou une formation
- 25 ateliers et 18 permanences à Orgerus
- **26** contrats signés, **118** offres d'emplois collectées et **322** mises en relation

Coût net pour la CCPH : 52 200 € (75 657,86 € en 2022)





S. L'aménagement du territoire

Objectifs 2024 réalisés

- Elaborer le PCAET, le schéma cyclable et le projet de territoire
- Suivre la convention « Conseil en Energie Partagée » avec Energies Solidaires
- Suivre le Contrat d'objectif territorial avec l'ADEME : obtention de la 1^{ère} étoile du parcours Climat Air Énergie
- Rédiger le cahier des charges pour élaborer le PICS sur 2025 et 2026
- Accompagner les communes dans l'application de la loi APER et du ZAN

Les chiffres clés

- **19** webinaires pour assurer la veille sur les sujets liés à la Transition énergétique – écologique, aux mobilités, et à l'aménagement
- **262** ZAER saisies sur la plateforme représentant **18** communes
- **38** demandes de modification pour la mise à jour des Parcs et Jardins dans le cadre du ZAN
- **11** cartographies de l'occupation des sols réalisées pour le 1^{er} rapport sur le ZAN
- **43** participants aux **5** balades thermiques





T. Le Système d'information Géographique (SIG)

Objectifs 2024 réalisés

- Mettre à jour les données cadastrales
- Intégrer de nouvelles données : récupération de données SIG sur les haies et les mares et des données de la plate-forme Météory (données environnementales : séquestration carbone, qualité de l'air, biomasse, production et consommation d'énergie), intégration du schéma directeur cyclable
- Prévoir une formation pour les communes et les nouveaux utilisateurs (finalisation sur 2025)

Coût net pour la CCPH : 4 481 € (6 776 € en 2023)





U. La communication

Objectifs 2024 réalisés

- Mettre en œuvre la refonte du site internet (lancement sur 2025)
- Favoriser les enquêtes en ligne : dans le cadre du PCAET et du projet de territoire
- Assurer la couverture médiatique des actions et manifestations communautaires : notamment portes ouvertes RCPE, fête du vélo, village de la transition écologique, festival de musique, jobs dating, ouverture des France services (et charte graphique)
- Réaliser et gérer tout support de communication : acquisition d'un logiciel permettant la réalisation de vidéos
- Réaliser les portraits des nouveaux agents de la CCPH (16 au total)

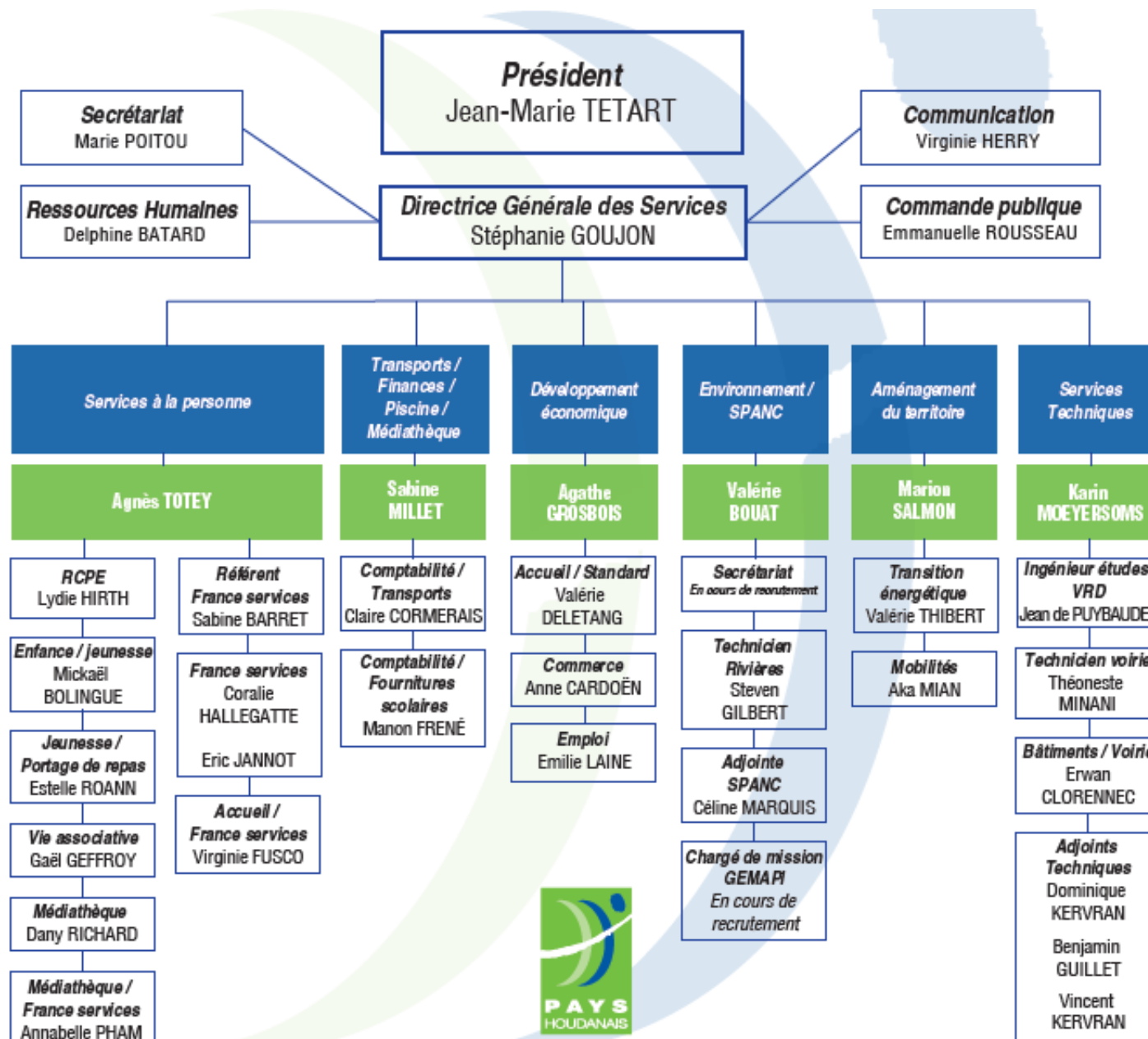
Les chiffres clés

- **25** vidéos réalisées
- **2 103** utilisateurs de l'application mobile Néocity (dont **37,9 %** pour la 1^{ère} fois)
- Facebook : **288** articles publiés, **3 994** followers (contre **3 733** en 2023) et **165 800** vues
- Instagram : **875** followers (contre **653** en 2023) et **32 925** vues
- LinkedIn : **183** abonnés
- Revue de presse : **157** articles faisant référence à des évènements ou des actualités ayant eu lieu au sein des communes du Pays Houdanais





Organigramme des services



4 – Informations diverses

- Réunion des secrétaires de mairie le 25/03
- Accéo
- Application mobile

Objectif :

Faciliter les prises de contact avec les collaborateurs de la CCPh et des 36 communes grâce à des modes de communication adaptés. Ce service est accessible aux horaires d'ouverture des services du territoire.

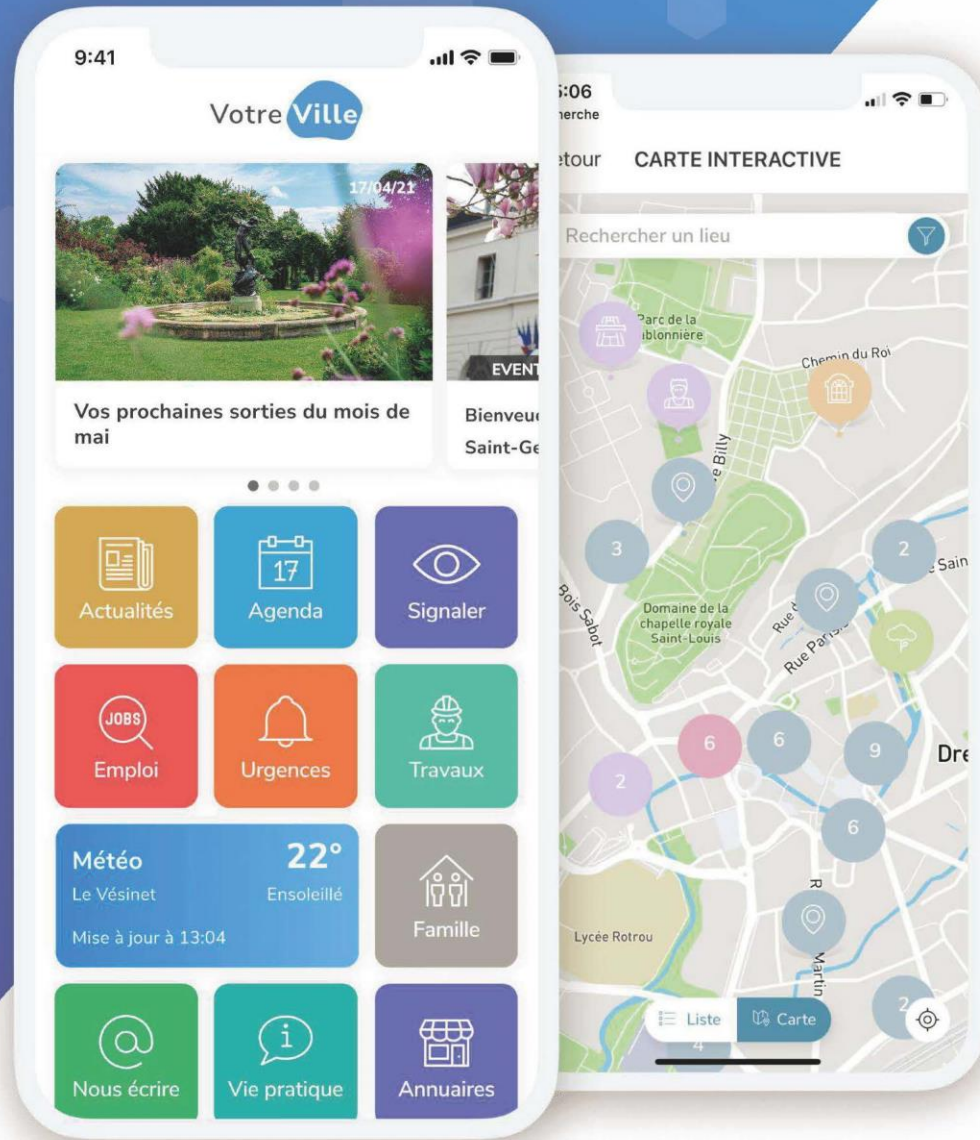
Contexte :

La CCPh est la première Communauté de Communes d'Ile de France à avoir proposer dès 2018 l'ensemble de ses services aux personnes sourdes et malentendantes avec cette solution.

Ce dispositif gratuit pour les usagers permet à une personne souffrant de troubles auditifs d'échanger en toute autonomie avec son interlocuteur par téléphone. Il lui suffit de télécharger l'application ACCEO (disponible sur smartphone, tablette et ordinateur) qui se charge de retranscrire en temps réel les propos de la personne appelée ou de lui traduire en langage des signes.

167 établissements et structures concernés sur le territoire : siège CCPh, mairies, bibliothèques, écoles, salle polyvalentes, gymnase, Espace Prévôté, ALSH, Crèches...





Neocity 

La solution mobile au service des territoires

Communiquer efficacement avec vos usagers n'a jamais été aussi simple !



A. Solution Néocity

- Nom de l'Application : Pays Houdanais Infos
- Durée du marché : 1 an ferme, reconductible 3 fois 1 an à compter de sa date de notification (décembre 2022), soit une durée maximale de 4 ans
- Coût : 36 300 € HT pour les 4 années
- Aucun frais pour les 36 communes du Pays Houdanais
- Application gratuite pour les administrés
- Lancement de l'application prévue début mars 2023
- Campagne de communication :
 - Site Internet de la CCPH
 - Sur les réseaux sociaux (Facebook + Instagram)
 - Communiqué de presse
 - Publicité Radio



5 – Annexe



DES COMMUNES ENGAGÉES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPH

La Communauté de Communes du Pays Houdanais a signé, avec l'Association Énergies Solidaires, le 23 mars 2023, une convention d'adhésion au dispositif de Conseil en Énergie Partagé (CEP). Elle devient alors la première intercommunalité des Yvelines à s'engager dans ce dispositif, pour une durée de trois ans pour mettre en place une politique ambitieuse de rénovation énergétique sur l'ensemble du patrimoine communal et intercommunal. Le dispositif national CEP, réservé aux communes de moins de 10 000 habitants, consiste à mutualiser, à l'échelle d'un territoire, les compétences en énergie de techniciens spécialisés. Ils apportent sur le territoire du Pays Houdanais, un accompagnement personnalisé pour permettre à la CC et aux communes, de faire des choix pertinents en matière d'énergie sur leur patrimoine tant sur les aspects administratifs, réglementaires, techniques que financiers (état des lieux, programme d'actions, suivi des gestions des consommations, mise en œuvre de projets de rénovation).

EDITOS

JEAN-MARIE TÉTART | PRÉSIDENT CCPH

La CC Pays Houdanais et l'association Énergies Solidaires se sont engagées pour trois ans dans un programme « Conseil en Énergie Partagé » pour relever le défi de la réduction de la consommation énergétique de la communauté de communes et de ses communes membres. Les deux agents affectés à notre territoire, Jean-Marie RAOULT et Marzouk MOHAMED, se sont rapidement mis au travail et ont lancé le recueil de données de consommation, réalisés des diagnostics et ont pu effectuer des recommandations et des dossiers de demande de financement.

Dans un tel programme, il ne suffit pas de faire mais il faut aussi le faire savoir et partager les expériences !

C'est pourquoi je suis très heureux de présenter ce premier bilan à mi-parcours qui donne l'état d'avancement du programme, et partage des informations ciblées et les premiers résultats.

ALAIN GAURAT APELLI | PRÉSIDENT ES

Depuis le début de notre démarche, une belle dynamique s'est créée, renforçant le lien avec le territoire. La phase de diagnostic, longue mais essentielle, a permis de poser des bases solides nécessaires pour accompagner les communes dans des projets à enjeu environnemental fort.

Près des trois quarts des bâtiments communaux ont été visités, et de nombreuses actions de sensibilisation ont été proposées : visites de matraquage, ateliers techniques, webinaires sur les aides financières et la réglementation, notamment autour du décret tertiaire.

Durant cette troisième année d'accompagnement, dès avril, nous amorcerons une phase décisive : celle de la concrétisation. Les communes passent à l'action avec des projets collectifs et opérationnels, ancrés dans une démarche de développement durable.

Ce travail collectif démontre que des bases solides et une mobilisation locale peuvent transformer des ambitions en réalisations concrètes.



LES CHIFFRES CLÉS

DONNÉES ISSUES DES BILANS INITIAUX SUR LES COMMUNES DE LA CCPH (PATRIMOINE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC) EN MOYENNE SUR 3 ANS.

216 
bâtiments suivis

108 
visites techniques de bâtiment

259 
armoires d'éclairage public suivies

5 
ateliers collectifs (réglementation, suivi des consommations, financements, éco-construction)

99 
bilans initiaux et études (diagnostics énergétiques, photovoltaïques, thermographies, éclairages, campagnes de mesures)

10  GWh_{EF}*
consommés (bâtiments + éclairage public)

1,8  KILOTONNE
équivalent CO₂ en moyenne soit l'équivalent de 991 A/R Paris-New York en avion.

1,2  MILLION
euros, c'est la facture énergétique en moyenne

73  DÉCRET TERTIAIRE
bâtiments assujettis répartis sur 10 communes.

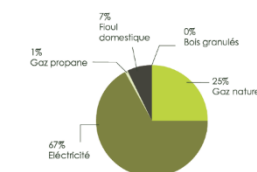
7  DÉCRET BACS
communes sont assujetties au décret BACS.

262  ZAER
ZAER** proposées sur 18 communes.

*EF : Énergie Finale (issue des factures)

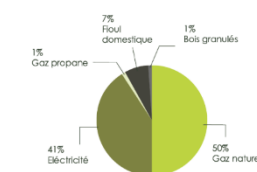
** ZAER : Zone d'accélération des énergies renouvelables

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR FLUIDES EN 2022



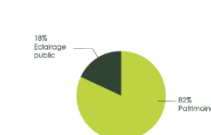
L'ÉLECTRICITÉ REPRÉSENTE 2/3 DES DÉPENSES.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS PAR FLUIDES EN 2022

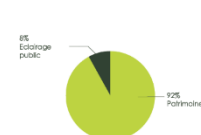


LES ÉNERGIES FOSSILES REPRÉSENTENT 57 % DES CONSOMMATIONS.

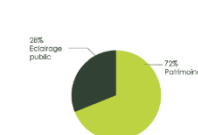
RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS PAR SECTEUR EN 2022



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR SECTEUR EN 2022



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR SECTEUR EN 2022



LE PATRIMOINE EST LE POSTE PRIORITAIRE D'ACTION. CÉPENDANT IL EST NÉCESSAIRE DE RESTER VIGILANT SUR LES DÉPENSES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC, EN CONSTANTE ÉVOLUTION.

INTERVIEWS

Deux maires vont transformer les écoles de leurs communes, grâce à l'accompagnement de nos experts et aux aides perçues !



Interview de Dominique Rivière, Maire de Septeuil.
Septeuil : Une école maternelle écoresponsable !

Dans sa démarche de rénovation énergétique, la commune de Septeuil a franchi un cap majeur grâce à l'accompagnement du Conseil en Énergie Partagé (CEP), porté par l'association Energies Solidaires.

Le maire, Dominique Rivière, souligne l'importance de ce soutien : **« C'était vraiment important qu'on ait cet accompagnement, car nous parlions dans l'inconnu. Si on veut quelque chose de sérieux, je crois qu'il faut se faire accompagner. »**

Si les subventions, notamment via le Fonds Vert, restent parfois insuffisantes, la gestion rigoureuse du budget communal a permis de pouvoir engager ces travaux.

Le projet, centré sur l'école maternelle, a débuté par le remplacement des fenêtres. Par la suite, l'isolation par l'extérieur, ainsi que des initiatives ambitieuses comme la végétalisation du toit et l'installation de panneaux photovoltaïques seront réalisées.

Dominique Rivière ainsi que son adjoint, Julien Rivière, sont tous les deux convaincus que la transition écologique est une nécessité : **« Il faut à tout prix qu'on agisse pour réduire le plus possible le dérèglement climatique ! Il faut le faire pour nous, pour nos enfants. »** s'exclame le Maire.

Le rôle du CEP a été déterminant. La commune de Septeuil a pu bénéficier d'un accompagnement technique et stratégique, permettant de structurer le projet dans de bonnes conditions.

« Cet accompagnement a été pour nous, très efficace et vraiment bénéfique », précise le Maire.

En réalisant ces travaux, la commune a également pour ambition de sensibiliser les habitants sur l'importance de la rénovation énergétique.

La commune de Septeuil et le CEP continuent d'avancer main dans la main : vers une transition énergétique réussie, tout en garantissant un meilleur cadre de vie pour les enfants et les enseignants.

Un accompagnement personnalisé, un succès collectif

À chaque étape, nos conseillers CEP accompagnent et guident les deux communes, du bilan énergétique, à la préconisation de travaux, en passant par les démarches administratives pour obtenir des aides financières.

Cette collaboration a permis de répondre aux attentes spécifiques de chaque mairie, en proposant des solutions sur mesure pour chacun de leurs projets.

Dominique Rivière et Michel Cadot sont satisfaits de cet accompagnement ! Les communes seront fières d'avoir métamorphosé leur école en des lieux modernes et inspirants.

Grâce à l'accompagnement de nos conseillers et aux aides obtenues, leur école incarne l'engagement des élus pour une vision durable des bâtiments publics, à la fois économes, modernes et confortables, et la priorité donnée à l'éducation dans leur commune.



Interview de Michel Cadot, Maire de Goussainville.
Goussainville : La cantine ainsi que l'établissement scolaire vont être complètement rénovés pour le bien-être des élèves, des enseignants et des agents !

La commune a débuté un projet ambitieux de rénovation énergétique sur l'école et la cantine scolaire.

Grâce à l'accompagnement sur mesure du Conseil en Énergie Partagé (CEP), ces bâtiments vieillissants, sources de déperditions de chaleur et de confort thermique insuffisant, vont pouvoir bénéficier de travaux d'isolation.

Michel Cadot, maire de la commune, souligne : **« Le conseiller en Énergie Partagé a été un appui. [...] Ces conseils à la fois, éclairés et en plus très pertinents, ça nous a facilité beaucoup les choses »** s'exclame-t-il, avant de poursuivre : **« Ces conseils ont été utiles et ça nous a permis dans notre décision, de prendre les bonnes options et puis d'avancer rapidement ! »**

Ces rénovations, tout en apportant des économies d'énergie évidentes, ont pour objectif d'améliorer la qualité et le confort de vie des enfants, des enseignants et des agents.

Cet accompagnement efficace confirme l'importance de l'expertise du CEP dans le soutien aux collectivités pour réussir leur transition énergétique et investir dans un avenir plus durable.

Outre l'expertise et l'expérience du CEP, les conseillers ont pour objectif d'aider et de soulager les communes dans leur projet de rénovation énergétique : **« Il [le conseiller] a vraiment simplifié le travail »**.

Michel Cadot se réjouit de ce projet qui s'inscrit dans une démarche sur du long terme. **« On est ravis [...] ce sont des projets qui avancent et qui vont aussi durer dans le temps ! »**

La commune de Goussainville poursuit ses travaux de rénovation énergétique pour pouvoir accueillir, dès septembre prochain, les enfants, les enseignants et les agents.

Envie de voir l'interview en intégralité ?



LES TEMPS FORTS DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CEP !

- **RÉALISATION D'UN BILAN PATRIMONIAL ÉNERGÉTIQUE**
- **VISITES TECHNIQUES DES BÂTIMENTS ET DES ÉQUIPEMENTS**
- **ÉTUDES TECHNIQUES SPÉCIFIQUES SUR VOS BÂTIMENTS**
Conseils en stratégie patrimoniale et énergétique (diagnostics)
Campagnes thermographiques
Campagnes de mesures
Notes d'opportunité photovoltaïques
- **ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION ET D'INVESTISSEMENT**
- **SUIVI ET ANALYSE**
De l'évolution des consommations et des dépenses
- **ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE**
Des projets de rénovations
- **SENSIBILISATION**
Des élus et des usagers sur la maîtrise de l'énergie et l'eau
- **VEILLE ET RELAIS**
Autour de la réglementation et des subventions
- **ACCOMPAGNEMENT RÉGLEMENTATION**
Décret tertiaire, BACS et APER



VOS CONSEILLERS

MARZOUK MOHAMED
marzouk.mohamed@energies-solidaires.org
06 13 27 67 39

JEAN-MARIE RAULT
jean-marie.rault@energies-solidaires.org
07 75 28 22 14

ENERGIES SOLIDAIRES

CONTACT@ENERGIES-SOLIDAIRES.ORG
FABRIQUE 21, 120 AVENUE DU PORT
78955 CARRIÈRES-SOUS-POISSY
01 30 70 23 06

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE INTERNET
ENERGIES-SOLIDAIRES.ORG OU

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS SUR NOS RÉSEAUX
SOCIAUX



VOTRE CONTACT À LA CCPH

VALÉRIE THIBERT
v.thibert@cc-payshoudanais.fr
01 30 46 82 81 | 06 16 07 64 41





ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Merci de votre attention